

Cité du Vatican, 20 avril 2021

271/2020

Communiqué

Les *Normes pour l'application de la Constitution Apostolique Veritatis gaudium*, publiées par la Congrégation pour l'Éducation Catholique le 15 juin 2020, sont prorogées pour la prochaine année universitaire.

Les Grands Chanceliers sont priés d'en donner communication aux Recteurs, Présidents et Doyens des Universités et des Facultés ecclésiastiques, aux Modérateurs et Directeurs des autres Institutions ecclésiastiques d'enseignement supérieur, aux enseignants et au personnel administratif et de service.

Giuseppe Card. VERSALDI

Préfet

Angelo Vincenzo ZANI

Arch. tit. de Volturno

Secrétaire